



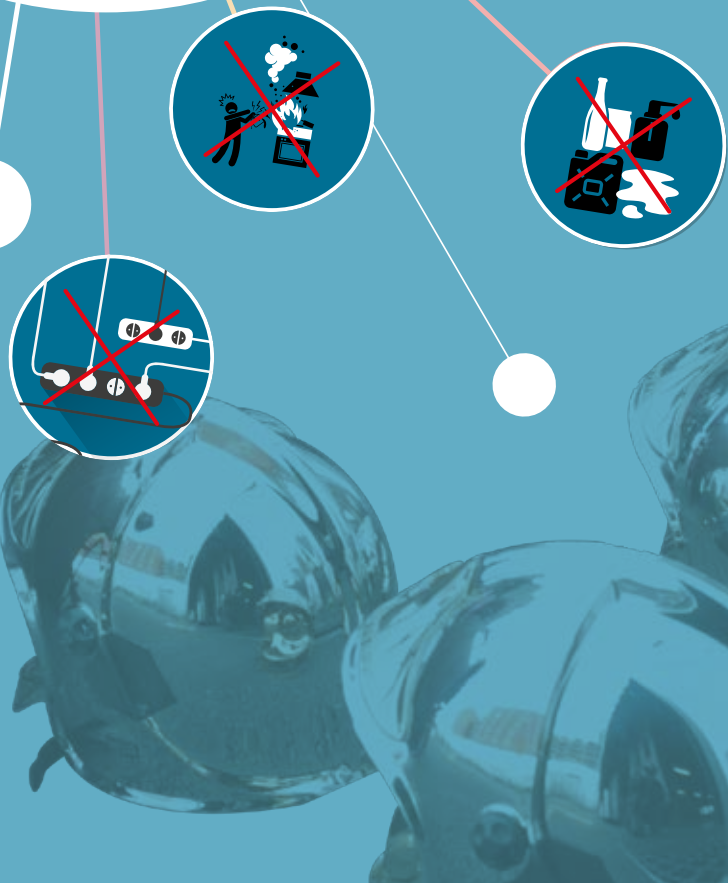
Lutter contre les incendies domestiques

Lutter contre les incendies domestiques

www.oph-aubervilliers.fr

 [oph.aubervilliers](https://www.facebook.com/oph.aubervilliers)

 [@AuberOPH](https://twitter.com/AuberOPH)



LES NUMÉROS UTILES

18

SAPEURS-
POMPIERS

112

NUMÉRO
D'URGENCE
EUROPÉEN

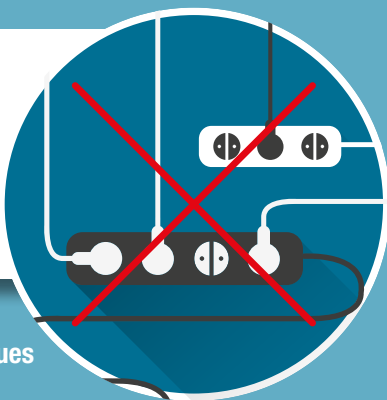
15

SAMU



Eviter les incendies : les gestes à adopter

1 incendie sur 4
est provoqué par
une installation
électrique surchargée.



- ⚠ Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- ⚠ Ne brancher qu'un seul appareil par prise électrique.
- ⚠ Ne pas laisser brancher les appareils électroménagers inutilisés.

Dans la cuisine :

- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.
- Vérifier l'état du tuyau de gaz tous les ans.
- Ne pas stocker inutilement des combustibles (cartons, papiers) et des produits inflammables (alcool, essence...) à proximité des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes, bougies...
- Veiller à ce que les installations de chauffage individuel au gaz (chaudière, chauffe-bain) soient régulièrement entretenues : les conduits d'évacuation des gaz brûlés doivent être ramonés une fois par an (pris en charge par l'Office dans le cadre du contrat de maintenance).

Assurer son logement C'est obligatoire !

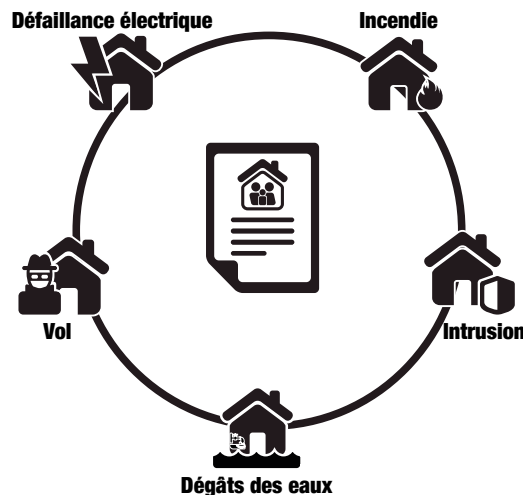


En tant que locataire, **vous avez l'obligation légale d'assurer votre logement** contre les risques locatifs et d'en fournir la justification chaque année à l'OPH.

Si un sinistre se déclare chez vous et que vous n'êtes pas assuré, **vous devrez prendre en charge les frais de remise en état**, et ce même sans avoir commis une faute intentionnelle.

Si vous êtes assuré, les frais de remise en état – ou une partie d'entre eux – seront couverts par votre assureur. Conservez les factures de vos objets : elles attestent du montant de leur valeur.

⚠ ATTENTION :
un défaut d'assurance est un motif de résiliation de votre bail.



Il est obligatoire d'installer au moins un détecteur de fumée, de préférence loin de la cuisine ou de la salle de bains. Veillez à vérifier régulièrement qu'ils fonctionnent correctement.

Que faire en cas d'incendie ?

Les bons réflexes

Afin d'éviter tout risque de propagation des flammes, **veillez à ne pas stocker de produits ou des objets inflammables sur votre balcon.**



Dans tous les cas :

- ⚠ Ne jamais lutter seul contre le feu sans avoir appelé les secours.
- ⚠ Ne pas essayer d'affronter la fumée.
- ⚠ Ne prenez jamais l'ascenseur qui pourrait rester coincé à cause de coupures électriques.
- ⚠ Ne pas se jeter par la fenêtre.
- ⚠ Ne jamais laisser de bougies allumées sans surveillance.
- ⚠ Ne jamais laisser de tissus, vêtements sur les radiateurs électriques.
- ⚠ Éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.

Si l'incendie se déclare dans votre logement

- Faire sortir tout le monde immédiatement pour éviter les risques d'intoxication.
- Fermer la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée sans rien emporter avec vous.
- Prévenez vos voisins.
- Une fois dehors, appeler les pompiers en composant le 18 ou le 112 (numéro unique d'urgence européen).

Si l'incendie se produit à l'extérieur de votre logement

- Rester chez soi, couper le gaz et l'électricité.
- Fermer les portes et mettre des linges mouillés en bas pour empêcher la fumée d'entrer.
- Aller à la fenêtre pour être visible des secours (⚠ sans l'ouvrir pour éviter d'attiser le feu).
- En cas de fumée dans la pièce, se baisser vers le sol et se couvrir le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

LES NUMÉROS UTILES

18

SAPEURS-
POMPIERS

112

NUMÉRO
D'URGENCE
EUROPÉEN

15

SAMU

Les bons réflexes avec les enfants

L'incendie est la seconde cause de mortalité par accident domestique chez les enfants de moins de **5 ans**



⚠ **Ne jamais laisser un jeune enfant seul**

dans un appartement ou une maison.

En cas d'incendie, il sera pris au piège.

⚠ **Ne pas laisser les enfants jouer avec des flammes nues (allumettes, briquet, bougies).**

Donnez-leur une lampe de poche pour qu'ils puissent jouer dans le noir sans danger.

⚠ **Ne jamais laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.**

→ **Apprendre aux enfants que le feu est dangereux et qu'il fait très mal.**

→ **Leur apprendre dès que possible à se servir du téléphone et à composer le 18** pour appeler les pompiers.

→ **Leur apprendre les bons comportements face au feu**, comment ramper au sol si la fumée envahit une pièce et comment se manifester à la fenêtre.

→ **Ne pas placer de chauffage d'appoint dans leur chambre.**

Incendies : connaître les risques

Un incendie se déclare toutes les deux minutes en France. Soit **263 000** incendies domestiques par an, dont **70%** la nuit.



Ils provoquent **800 décès** et **10 000 victimes** chaque année.

80% des décès lors d'incendies sont en relation avec l'inhalation des fumées.

Selon les pompiers pour éteindre un feu, il faut :

→ **1^{er} min :** un verre d'eau.

→ **2^e min :** un seau d'eau.

→ **3^e min :** une citerne d'eau.

Conseils

Si l'huile de friture s'enflamme, ne pas jeter d'eau dessus. Il faut étouffer les flammes en posant un couvercle sur la casserole ou recouvrir la friteuse avec une serpillière mouillée essorée.

Si le feu est d'origine électrique, il faut couper le courant avant d'arroser afin d'éviter tout risque d'électrocution.

LES NUMÉROS UTILES

18

SAPEURS-
POMPIERS

112

NUMÉRO
D'URGENCE
EUROPÉEN

15

SAMU